

Interpellatie van de inwoners betreffende de heraanleg van de Wayezstraat.

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant:

De vertegenwoordiger van de burgers geeft lezing van de volgende tekst:

Au nom des 33 signataires de cette interpellation communale, je tiens à vous parler de changement. Nous sommes aujourd'hui face à deux options : soit nous sommes acteurs du changement et nous évoluons vers une mobilité plus douce, afin de répondre à l'urgence climatique et écologique, que vous avez vous-même voté ici le 26 octobre 2019, soit nous sommes victimes d'un changement climatique déjà en cours et qui nous rends toujours plus vulnérables et rendra nos vies plus misérable, à commencer par les populations les plus fragiles de cette commune et autour.

Nous, les citoyennes et les citoyens anderlechtoises et anderlechtois 'poly-mobile', c'est-à-dire, se déplaçant à pied, en transport en commun, en vélo, en car-sharing et toutes les autres mobilités douces et alternatives qui se développent. Nous sommes réunis devant ce Conseil Communal car nous voulons un changement de mobilité pour les bénéfices de toutes et tous, plutôt qu'un statu quo qui conduira à un changement climatique nuisible pour toutes et tous. Nous vous demandons de transformer votre motion sur l'urgence climatique et écologique en acte fort, tangible et immédiat, en diminuant le trafic automobile le long de la rue Wayez.

L'emprise de la voiture est déjà en train de diminuer et cette réduction va s'accroître sans marche arrière à Anderlecht, en Belgique et partout dans le monde. Aujourd'hui notre région a adopté un plan de mobilité pour tous, le plan 'good move'. Vous avez approuvé ce plan, ici, le mois dernier. Ce plan interdit les voitures à combustion d'ici 2035, les travaux de la rue Wayez sont un investissement de la Région pour les 40 prochaines années, nous devons donc suivre les recommandations du plan régional à long terme. De plus, la région nous impose de diminuer de 40% les gaz à effet de serre d'ici 2030.

Aujourd'hui, notre rue est un espace vivant grâce à ses nombreux commerces de proximité, mais c'est aussi un espace où le mode de transport le plus polluant et le plus dangereux, reste très important. La rue Wayez est dangereuse, elle est évitée par certains riverains pour des raisons de sécurité, nous souhaitons garder une rue commerçante dynamique, mais nous voulons pouvoir toutes et tous se réapproprier l'espace public en toute sécurité. Nous estimons que la rue, après les travaux avec moins de trafic automobile, plus de transports publics, des voies sûres pour les cyclistes, sera bien plus agréable et accessible à toutes et tous, et donc entraînera une augmentation de clientèle et des usagers de cette rue.

Nous estimons que nos demandes ne sont pas en contradiction avec les attentes économiques des commerçants qui peuvent profiter d'une clientèle plus importante. Nous pensons tout particulièrement à la sécurité de tous les usagers de la rue, notamment les piétons, les cyclistes et les jeunes enfants. Nous tenons à vous rappeler que dans votre accord de majorité, vous avez promis à vos électeurs que vous permettrez aux enfants de se déplacer seul en sécurité. De plus, nous avons les « rues scolaires à Anderlecht » et nous vous demandons donc d'être cohérents et de reconnaître le besoin pour les familles, de pouvoir se déplacer en toute sécurité dans l'ensemble de notre commune et pas seulement à l'entrée des écoles.

Finalement, nous voudrions vous parler de santé. La Cour européenne de justice a condamné la Région bruxelloise au sujet de ses niveaux illégaux de pollution atmosphérique dans la ville. D'après « Bruxelles Air », 5 stations mesurent les concentrations de particules fines à Bruxelles. En 2018, le seuil de l'Organisation mondiale de la santé était dépassé partout. Six stations mesurent les concentrations en ozone. En 2017 le seuil de l'OMS a été dépassé jusqu'à 26 fois. Limiter le trafic automobile dans la

rue Wayez, c'est donc améliorer la santé des habitants d'Anderlecht.

Concrètement, nous vous demandons donc, une piste cyclable sécurisée pour les cyclistes, des places de livraison d'un seul côté de la rue et incluant une zone pour les « cargo-vélos », accessible jusqu'à 10h, qui devient ensuite des places de stationnement. Des places de parking limitées à 2 heures de stationnement avec la priorité donnée aux personnes à mobilité réduite, une limite de vitesse à 20km/h au maximum pour les véhicules motorisés. Et finalement, un plan de contrôle de toutes ces mesures qui devrait être efficace pour pouvoir rendre des comptes, éventuellement l'adapter suivant les retours de tous les usagers. Nous vous remercions d'avoir voté l'état d'urgence climatique écologique et de nous avoir permis cette interpellation qui nous rend actrices et acteurs de notre bien-être et de celui de nos voisins, nos proches et de tous les usagés de la rue Wayez.

G. BORDONARO remercie les citoyens d'avoir interpellé le Conseil et pense que les riverains sont préoccupés par le scénario prévu actuellement pour l'aménagement de la rue Wayez, ainsi que par les raisons climatiques. La voiture est encore assez présente, d'autre part, des commerçants sont mécontents parce qu'ils craignent qu'il n'y ait plus assez de possibilités de stationnement. Il estime qu'il y a ici une réelle demande des citoyens pour continuer à donner leurs avis, à être consultés dans ce projet qui est trop important pour la Commune. Cela méritait plus que de simplement demander à des gens de participer à des ateliers participatifs et que, pour finir, le Collège met une barrière à tout ça et décide tout seul du scénario qui sera défini. La solution à cela, aurait été de poursuivre la consultation citoyenne sur base de ce projet, comme le groupe PTB l'avait demandé lors de la séance précédente. On est donc face à une situation où personne n'est satisfait de ce qui est prévu. Cela a comme conséquence que cela peut diviser les gens, les monter les uns contre les autres. Des commerçants placent des affiches en faveur du maintien du stationnement et certains riverains d'autre part, les ont arrachées. On ne permet plus le débat public autour de ce projet ce qui amène des crispations et du mécontentement tout en sachant que le scénario proposé contient de réellement manquements par absence de vision globale de la mobilité. On ne sait pas si, finalement, l'offre en transport en commun va être augmenté et si des pistes cyclables seront présentes. G. BORDONARO rejoint l'intervention des interpellants car rouler à vélo devant un tram n'est pas très agréable et fait peur. Il estime donc que la consultation méritait d'être poursuivie. Il a hâte d'entendre Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH sur ce point là.

F. CARLIER trouve que cette interpellation des habitants est tout à fait surprenante, parce que, dans la liste des signataires, elle a remarqué que des mandataires « ECOLO » ont signé, cela veut donc dire qu'il y a même pas de concertation au sein de ce parti. Si déjà à ce niveau-là, il y a pas de concertation, cela se révèle au grand jour qu'avec les habitants et avec les commerçants, la consultation et la participation n'ont pas abouti. Ce soir un groupe d'habitants demande plus de mobilité douce dans la rue Wayez alors que beaucoup d'autres habitants, ainsi que la plupart des commerçants de la rue Wayez, fustigent la disparition des 150 places de stationnement. Le dialogue n'est pas abouti. Il y a clairement des expressions divergentes poussant à reprendre le fil du dialogue. Cette interpellation montre que la concertation doit être poursuivie. F. CARLIER a l'impression que le Collège a utilisé la participation comme alibi pour mettre en place quelque chose qui avait été décidé sans l'avis de qui que ce soit. Il faut aussi voir si le Collège opte pour une solution choisie par des gens qui ont pensé la Commune ou par des gens qui y vivent, qui y travaillent et qui y produisent de la richesse.

G. VERSTRAETEN kan hier eigenlijk alleen maar bij aansluiten. Hij heeft het ook over de

discussie die de raad al gehad heeft over de heraanleg van de Wayezstraat. Hij kan het hier alleen maar herhalen. Naarmate de tijd verstrijkt, heeft hij de indruk dat eigenlijk bijna niemand werkelijk tevreden is met de opties die genomen zijn voor de heraanleg van de Wayezstraat. Hij heeft ook de indruk dat heel het participatief proces dat aangekondigd was, meer een beetje een soort van schijnparticipatie is gebleken. Niemand is blijkbaar werkelijk tevreden met de keuzes. Hij mist een globale visie. Een van de zaken die hem het meest tegen de borst stuit als iemand die ook alleen maar van zachte mobiliteit gebruik maakt, want hij heeft zelf geen rijbewijs. Hij doet alles te voet, met het openbaar vervoer of met de fiets. Er zijn geen fietspaden voorzien, maar aan de andere kant kan hij ook begrijpen dat er mensen zijn die in de buurt met de auto moeten komen, zoals bijvoorbeeld mensen met een beperkte mobiliteit. Daarom vindt hij de regeling die getroffen is bijzonder ontoereikend en stelt hij zich wederom vragen bij de globale aanpak. Het ware misschien logischer geweest als er eerst een alternatief voorzien was voor alle parkeerplaats die geschrapt zijn, want op dat vlak zijn de handelaars en een aantal buurtbewoners of mensen die daar in de buurt moeten zijn dan weer bijzonder kwaad. Dus vindt hij dat de uiteindelijke beslissing, die er eigenlijk een beetje tegen wil en dank van velen is doorgeduwd, een gebrek aan globale visie vertoont en duidelijk onvoldoende aan de wensen tegemoetkomt van de buurtbewoners en van de Anderlechtenaren.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH remercie les habitants pour cette interpellation et aussi pour le courage de venir exprimer leurs opinions parce que c'est très rare que cela soit fait aussi ouvertement. La plupart du temps, le Collège entend parler de la peur du changement. Surtout lorsqu'il s'agit de mobilité, le Collège se retrouve dans des débats très émotionnels. C'est la première fois que le Collège auditionne une interpellation sans question, toutefois elle va essayer d'apporter des éclaircissements.

C'est bien la STIB qui maîtrise ce projet. La commune qui a accompagné le projet pendant la phase de participation. Il faut maintenant attendre le début de la phase de demande de permis qui va commencer dans le mois à venir. Il est aussi nécessaire que vous puissiez reformuler vos remarques lors de l'enquête publique. Cela signifie que l'affaire est toujours en débat. Ce que le Collège a proposé et fait, constituait un avant-projet. Elle souhaite encore une fois expliquer d'où proviennent les propositions soumises au Conseil. La Commune en collaboration avec la STIB et des bureaux d'études a organisé des soirées de participation afin de travailler le plus largement possible avec les citoyens pour développer le projet de l'aménagement. Concrètement, le Collège a travaillé techniquement les profils, les dimensions, les dessins et les plans afin de pouvoir reprendre au mieux aux idées, questions et préoccupations des citoyens. Le Collège a travaillé en toute transparence sur ce projet. Jamais auparavant un projet d'une telle ampleur n'avait été réalisé à Anderlecht avec un niveau de participation publique aussi élevé. C'est de là que viennent toutes les discussions. Le Collège est transparent en mettant sur table ce qu'on veut discuter et s'attend toutefois à avoir des opinions de toutes parts. Certaines personnes ne voudrons rien changer alors que d'autres ne voudrons plus de voitures du tout. Certaines personnes ont également déclaré ne plus vouloir de tram ni de bus. Le Collège s'attend à tout avoir sur la table, mais c'est cela la participation, et il en discutera.

Avec les questions, les photos, les idées, les propositions et les commentaires que le Collège a reçu lors de cette phase de participation, il a été possible de développer différentes propositions pour un nouvel aménagement de rue. C'est de cela que le Collège a discuté en octobre : une zone piétonne, une rue à sens unique avec une piste cyclable supplémentaire et une rue à sens unique avec accès pour tout le monde et pour tous les modes de transports. Ces trois alternatives étaient développées sur la base des résultats tirés des soirées participatives. Cela signifie que les propositions présentées par le

Collège sont issues du travail avec les citoyens. Madame l'Échevine MULLER-HUBSCH ajoute que les Conseillers peuvent relire tous les PV des soirées participatives s'ils le désirent car c'est vraiment un travail intensif qui a été mené. Les statistiques et les détails sont inclus dans la présentation de la STIB qui est disponible sur le site de la Commune et celui de la STIB.

Le projet prévoit un plan de circulation reflétant la nouvelle situation. Il est faux de penser que le Collège n'a pas réfléchi aux quartiers autour, ni quant à la situation des PMR. Concernant la question relative à la piste cyclable, Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH est entièrement d'accord car elle est elle-même cycliste et elle passe très souvent par la rue Wayez. Elle connaît la situation, mais le problème est que la rue est très étroite ; elle ne fait que 17 mètres de large. C'est « peu » pour que le Collège puisse librement aménager les lieux. Une des alternatives présentées propose le maximum possible, incluant une piste cyclable qui passerait entre le tram et les zones de livraisons sur un côté seulement. Il est impossible de faire les deux si on veut maintenir les piétons dans la rue. Il y a effectivement un risque qu'un cycliste se retrouve entre le tram et les zones de livraisons où la porte d'un camion peut s'ouvrir à tous moments, c'est dangereux.

Lorsque le Collège parle d'une zone apaisée, cela signifie qu'il est en train de discuter de la limitation à 20km/h. Il faudra pour cela du matériel et une bonne visibilité différente et un aménagement différent des autres rues, pour marquer clairement qu'on entre dans une zone différente des rues alentour. La STIB déposera la demande de permis sur base de la plus grande alternative : une rue tranquille avec de l'espace pour le développement des commerces, des horecas, mais qui laisse aussi de l'espace à la circulation automobile locale, qui simplifie les livraisons avec de l'espace pour tous, y compris les enfants, des espaces pour les PMR, avec accès au bancs pour se reposer et se rencontrer. Bref, un plan qui permettra de rendre à la rue Wayez son ancienne place de choix dans la vie communale. Tous le monde doit être conscient du fait que le Collège va établir un compromis. Cela ne va pas convenir à chacun.

Monsieur le Bourgmestre-Président invite les Conseillers à suivre la suite des événements, puisqu'une enquête publique aura lieu quand la demande de permis sera déposée.